

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	Automotive Cells Company SE – Etablissement de Billy Berclau - Douvrin
Adresse de l'établissement	1173, Boulevard Est 62138 BILLY BERCLAU
Activité de l'établissement :	L'établissement fabrique des cellules et des modules de batterie pour l'industrie automobile
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Aucune installation ne peut générer des scénarios dont les conséquences peuvent concerner des Etats frontaliers.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les principaux dangers identifiés dans le cadre de notre étude de dangers sont liés essentiellement au stockage, la livraison et la distribution de matières (produits chimiques, matières combustibles...) ainsi que le stockage et le traitement électrique de nos cellules de batterie.</p> <p>Les principaux effets identifiés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Effets thermiques provoqués par un départ de feu ➔ Effets de surpression provoqués par une explosion ➔ Effets toxiques par la dispersion des fumées <p>Aucune zone d'effets irréversibles, effets létaux et effets létaux significatifs ne sortent des limites de propriété du site ACC. Aucun scénario étudié n'est identifié en tant qu'accident majeur potentiel au sens de l'arrêté ministériel du 26 mai 2014.</p> <p>Des effets indirects par bris de vitre dépassent des limites de propriété du site et sont cartographiés dans un porter à connaissance des risques technologiques.</p>
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>Les principaux scénarios envisagés dans l'étude de dangers sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Incendie des zones de stockage (poudres, matières combustibles, cellules de batterie) suite à un départ de feu ➔ Feu de nappe en zone de dépotage (locaux NMP, stockage électrolyte...) suite à un déversement accidentel ➔ Eclatement de cuve ou explosion de local suite à perte de confinement ➔ Feu de torche suite à rupture de canalisation gaz <p>Afin d'empêcher ces scénarios, ACC déploie un certain nombre de mesures permettant de palier à ces dangers :</p> <p>Des murs coupe-feu permettant de recouper les zones de stockage et les zones d'activités pour éviter la propagation d'un sinistre,</p> <p>L'ensemble des zones process, des zones de stockages, des locaux techniques et des bureaux seront munies de détection incendie et de dispositifs d'extinction incendie de type sprinklage,</p> <p>Des enceintes closes avec systèmes de détection redondants pour gérer au plus vite la survenue d'un incident,</p> <p>Un réseau bouclé de poteaux incendie alimenté via le canal d'Aire à la Bassée afin d'assurer les besoins en eaux d'extinction d'incendie. Des solutions de confinement adaptées seront également mises en place.</p> <p>ACC mettra également en place un service sécurité incendie opérationnel 24h/24.</p>